

**Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221215-DEL_02_15122022-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 07/12/2022
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance : T SERRE
BOLLARD Éric	X			Arrivé à 20H30	
BOURGEAUD Bastien		X		Etienne LATIL	
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	11	8	3		

OBJET : Rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'office de tourisme et la Maison des Vautours -APD-PRO

Bruno CUVELARD, adjoint en charge du dossier, présente le document APD -Pro qui a pour objet de définir les prestations à réaliser. L'APD-PRO fera partie du dossier de consultation des entreprises.

L'APD-PRO comprend 2 parties :

1) Les prescriptions communes particulières

- La maîtrise d'œuvre est assurée par l'Office d'architecture (Stéphanie FROBERT) économiste : EUROMETRES BTP, structure : BEC INGENIERIE, BET Fluides : ADUNO et scénographie : Atelier VOGUE.

- Liste des lots :

LOT 00 : CCTC généralités applicables à tous les corps d'états

LOT 01 : désamiantage

LOT 02 : démolition maçonnerie

LOT 03 : étanchéité

- LOT 04 : charpente bois-couverture-zinguerie
- LOT 05 : revêtement de façades
- LOT 06 : menuiseries intérieures bois
- LOT 07 : menuiseries extérieures aluminium-serrurerie
- LOT 08 : plâtrerie peinture
- LOT 09 : revêtements de sols- faïences
- LOT 10 : électricité-courant faible
- LOT 11 : chauffage-ventilation-plomberie
- LOT 12 : ascenseur
- LOT 13 : scénographie

- Visite des lieux
- Installation de chantier
- Sécurité et protection de la santé
- Prescriptions concernant les travaux de démolitions
- Dispositions Covid 19
-

2) Les prescriptions techniques générales

- Réglementations et prescriptions en vigueur
- Documents de références contractuels
- Engagements et responsabilités
- Implantation et traits de niveaux
- Particularités vis-à-vis de la maçonnerie
- Traitement et évacuation des gravats et déchets de chantier
- Origines et qualités des matériaux
- Qualité environnementale des matériaux
-

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

APPROUVE l'avant-Projet-PRO établi par l'OFFICE D'ARCHITECTURE Stéphanie FROBERT

APPROUVE la consultation des entreprises

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
